

## Communiqué de Presse

## VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

## Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2025

Reims, le 3 novembre 2025

Le Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le lundi 24 novembre 2025, à 15 heures, au Domaine Pommery à Reims (51100).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°126 du 20 octobre 2025 et dans les « Documents préparatoires », mis en ligne sur le site de la Société, à l'adresse suivante : <a href="https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/">https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/</a>.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans l'Avis de réunion, corrigées par un avis rectificatif publié au BALO n° 127 du 22 Octobre 2025 (lequel ne concernait que deux erreurs matérielles du texte des modalités de participation) ainsi que dans les « Documents préparatoires ».

Les documents et renseignements préparatoires relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse <a href="https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/">https://www.vrankenpommery.com/finance/communiques-et-information-reglementee/</a>, dans la rubrique « Communiqués et informations réglementées » et sur la page dédiée à l'Assemblée Générale <a href="https://www.vrankenpommery.com/finance/assemblee-generale/">https://www.vrankenpommery.com/finance/assemblee-generale/</a>, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

## A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est un acteur majeur en Europe et le deuxième acteur Champenois.

Le groupe gère 2 600 hectares en propriété ou en exploitation, répartis sur 4 vignobles implantés en Champagne, en Provence, en Camargue et dans le Douro. Le groupe exerce son activité dans les métiers de la vigne, de l'élaboration de vins, et de la distribution et commercialisation, avec un engagement fort en matière de valorisation des terroirs, de viticulture durable et de préservation de l'environnement.

Son portefeuille de marques comprend :

- · les Champagnes Vranken, Pommery & Greno, Heidsieck & Co Monopole, Charles Lafitte, et Bissinger & Co;
- · les Portos Rozes et Sao Pédro, et des vins du Douro Terras do Grifo ;
- · les Camargue Domaine Royal de Jarras, et Pink Flamingo ;
- · les Provence Chateau La Gordonne, et La Chapelle Gordonne, ;
- · les Sparkling Wines : Louis Pommery California, Louis Pommery England, et Brut de France.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris (code « VRAP ») et Bruxelles (code VRAB »). Code ISIN : FR0000062796.

Contacts

Vranken-Pommery Monopole:

Presse

Franck Delval, Directeur des Contrôles Financiers +33 3 26 61 62 34, <a href="mailto:comfi@vrankenpommery.fr">comfi@vrankenpommery.fr</a>

Laurent Poinsot, + 33 1 53 70 74 77 <a href="mailto:lpoinsot@image7.fr">lpoinsot@image7.fr</a>
Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, <a href="mailto:cdoligez@image7.fr">cdoligez@image7.fr</a>
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, <a href="mailto:caroline.simon@image7.fr">caroline.simon@image7.fr</a>















